



02 54 03 49 00




mairie@reuilly.fr

www.reuilly.fr

LES ÉLUS VOUS INFORMENT

AVRIL 2023

N° 233

Retrouvez-nous sur nos réseaux :   

MOT DU MAIRE

Chères Reuilloises, chers Reuillois,

L'actualité du mois, je vous en parlais le mois dernier, est marquée en particulier par le vote des budgets. La restructuration de la Trésorerie Principale d'Issoudun en deux pôles, le Service de Gestion Comptable basé à la Châtre et le Conseiller aux Décideurs Locaux qui parcourt un large secteur du Département, a retardé la production des comptes de Gestion 2022, indispensable pour le vote des comptes administratifs 2022 des collectivités, dont la nôtre.

Nous avons donc, lors de la séance du Conseil Municipal du 04 avril 2023, délibéré sur les taux de la fiscalité locale et voté le budget principal et le budget annexe de l'assainissement.

Pour la première fois depuis 2014, le résultat prévisionnel 2023 en l'état des taux de la fiscalité locale, était inférieur à l'annuité de la dette en capital. Les causes principales en sont l'extraordinaire envolée des coûts de l'énergie, une inflation à environ 7% et la baisse notable de nos ressources.

Nous disposons de réserves suffisantes pour poursuivre ainsi nos activités et investissements 2023 en conformité avec la réglementation.

Cependant, les réserves que nous avons constituées, grâce à une gestion financière et budgétaire exigeante, ont pour destination le financement de projets importants qui vont peser lourdement sur les budgets 2024 et 2025 principalement : notamment l'aménagement de la friche Vanier en Maison médicale regroupant tous nos professionnels de santé : nos deux généralistes en permanence hebdomadaire, nos quatre infirmières, notre kinésithérapeute qui devrait accueillir prochainement un consoeur, notre orthophoniste qui doit ouvrir son cabinet, provisoirement installé au 15 rue Nationale, dès septembre 2023. Peut-être un couple de dentistes avec lequel je suis en relation, à confirmer.

Je suis en relation également avec l'Agence Régionale de Santé, en recherche d'un statut de Maison de Santé Pluridisciplinaire, éventuellement adossée à une MSP voisine.

Notre projet de Maison médicale représente un investissement important qui m'impose de recourir à l'emprunt, ce que nous nous interdisions depuis un peu plus de sept ans. Nous devons trouver un équilibre entre les subventions auxquelles notre projet sera éligible, le niveau d'engagement de nos réserves et le montant de l'emprunt que nous devons souscrire, sans remettre significativement en cause le désendettement que nous avons réalisé depuis 2014 et qui s'élève à 1 million d'euros.

Afin de garantir notre capacité à engager dès 2024, un haut niveau de fonds propres (réserves) et limiter ainsi l'endettement, j'ai proposé au Conseil Municipal de relever le taux des quatre taxes de deux points, ce qui représente en valeur moyenne un peu plus de 13% sur l'ensemble.

Lors du prochain feuillet « Les élus vous informent », un zoom sur les budgets et les projets 2023 vous sera proposé.

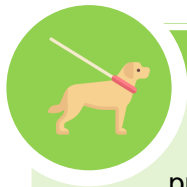
Bien à vous, Yves Guesnard

BONS CADEAUX « POUVOIR D'ACHAT ET TRAVAUX DU PONT »

Les bons d'achat qui ont été distribués il y a deux semaines sont à **utiliser avant le 30 avril**. Les personnes ne les ayant pas encore obtenus peuvent venir les chercher en mairie pendant les heures d'ouverture.

Les commerces partenaires en centre-ville sont identifiables avec le visuel du bon d'achat affiché sur leur vitrine.





CHIENS EN LAISSE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous recevons de nombreuses réclamations en mairie faisant état de chiens non tenus en laisse, même en présence de congénères.

La municipalité souhaite rappeler que l'article 99.6 du Règlement Sanitaire Départemental stipule qu'il est obligatoire que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique.



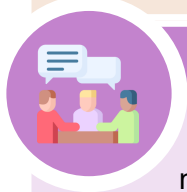
OBLIGATION DÉCLARATIVE

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires ou usufruitiers de biens immobiliers à usage d'habitation doivent **déclarer l'occupation de leurs logements** sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.



RECHERCHE SIGNALEURS DE COURSE CYCLISTE

À l'occasion de la course de cyclisme régional de l'UFOLEP, la municipalité recherche des signaleurs disponibles le **dimanche 11 juin 2023**. Amateurs de vélo, ou non, faites vous connaître auprès de la mairie au 02 54 03 49 00.



PERMANENCE DES ÉLUS

Venez rencontrer un ou plusieurs élus lors de la prochaine permanence en mairie le **samedi 15 avril**.

AIDE ALIMENTAIRE

Voici les prochaines dates de **distribution de l'aide alimentaire** : les **mercredis 5 et 19 avril** à l'Espace Paule COUTY.



Attention : il s'agit bien d'une obligation déclarative, qui s'accompagne donc d'un dispositif de sanction (article 1770 terdecies du Code général des Impôts). Une amende d'un montant forfaitaire de 150€ par local pourra ainsi être appliquée en cas d'erreur, omission ou insuffisance déclarative.

L'agence France Services de Reully peut vous accompagner dans cette démarche. Plus d'informations à la Poste ou au 02 54 03 50 15.

POUR LES SENIORS



ACTIVITÉS CULTURELLES

Les activités culturelles des seniors, c'est un jeudi sur deux à la médiathèque de 14h30 à 16h. C'est un moment convivial pour se retrouver, pour partager un moment d'activité, un moment de discussion et un goûter. Renseignements auprès d'Aurélie au 06 30 58 90 70 ou de Mélanie au 02 54 21 79 67, à la médiathèque.

SORTIE MENSUELLE

Le 12 avril, Aurélie vous emmènera du côté de Vierzon découvrir l'exposition de Marc PETIT, sculpteur et dessinateur international à l'espace Maurice ROLLINAT.



REULLY SE TRANSFORME

DÉCHETTERIE ►

Les travaux touchent à leur fin avec la mise en place des installations dédiées aux agents. **La déchetterie rouvre ses portes à compter du 17 avril prochain**. Un sens de circulation permet de desservir l'ensemble des bennes de façon sécurisée.



◀ ENTRÉE DE VILLE

La Renouée du Japon, plante invasive est retirée et la zone a été nivelée et nettoyée.

L'ensemble des plantations, y compris le gazon, **ont été réalisées**.

S'il faudra plusieurs années pour que les arbres fassent leur office comme cacher le silo proche ; les arbustes seront déjà d'une taille appréciable cet été.



REUILLY SE TRANSFORME (SUITE)

CAMPING ►

Les 4 dernières places à destination des camping-cars ont été stabilisées.



◀ RUE DE LA FRATERNITÉ

À l'angle de la rue de la Fraternité et de la rue Jean Jaurès, le trottoir, anormalement haut, a été abaissé.

CHEMINEMENT ENTRE LE SENTIER DES TOURNELLES ET L'ENS

Une étude est actuellement en cours avec une réflexion sur la **sécurisation du passage à niveau pour les piétons**, avec un cheminement qui irait du verger pédagogique, sentier des Tournelles, à la stèle Yves du Manoir, à l'entrée de l'Espace Naturel Sensible. Cela serait notamment rendu possible avec le futur espace libéré par la **démolition de la maison au 1 chemin de la Valterie**. L'idée est de **mettre en valeur cette entrée de ville**, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

REPLACEMENT DES LAMPADAIRES

Nous vous parlions, dans notre dernier numéro, du **remplacement des lampadaires** au printemps, **l'opération a débuté en centre ville**. Ces remplacements vont s'étaler sur deux ans pour qu'à terme, tout soit renouvelé par de la technologie LED, moins énergivore. Une nouvelle esthétique, plus design, a été choisie.

Cet hiver, l'extinction de l'éclairage en pleine nuit a déjà pu permettre de faire des économies d'énergie substantielles. Depuis le 1^{er} avril, l'éclairage la nuit est rétabli afin d'assurer la recharge des caméras de vidéo-protection fonctionnant sur batteries, pendant les nuits estivales, plus courtes.

Le principe de l'extinction nocturne sera reconduit l'an prochain aux mêmes dates.

NOUVEAU CABINET D'ORTHOPHONISTE

Nous avons rencontré **une orthophoniste qui souhaiterait s'installer dans un local communal vacant**, celui de l'ancienne banque alimentaire. Après des travaux de rafraîchissement, ce local devrait être investi en août pour une ouverture prévue en septembre. **Nous vous tiendrons informés de l'arrivée de la professionnelle** dans les prochains feuillets.

RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Les services techniques de la commune vont **réaliser le marquage des zones bleues**, rue de la république avant la fin du mois. La zone de stationnement réglementé par disque (zone bleue) en centre-ville sera ainsi délimitée entre Transaxia et la pharmacie et entre la boulangerie Bernardet et la fin de la rue.

BÂTIMENT ABANDONNÉ À LA GARE

Un bâtiment abandonné depuis de nombreuses années par la SNCF a été démolé début mars. Cela permet de dégager la vue depuis le jardin pédagogique.

LE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS



Depuis le 1^{er} janvier, **le tri est plus simple à Reuilly !** En effet, tout ce qui est en plastique, en carton, en papier ou en métal se met dans le sac jaune ! Souillé ou non. Avec le verre dans les colonnes prévues à cet effet et la possibilité d'avoir un composteur gratuit, il ne doit pas rester beaucoup dans votre sac noir ! Pour rappel, la litière de vos animaux domestiques est à apporter à la déchetterie.



10

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- ◆ **4 AVR.** → **30 MAI** : Exposition « Observons les oiseaux » à la médiathèque,
- ◆ **7 AVR.** : Diffusion d'un ballet : Le lac des cygnes à la Micro-Folie de la Maison de Reuilly,
- ◆ **8 AVR.** : Chasse aux œufs organisée par la municipalité, départ au Square Paul SURTEL,
- ◆ **8 AVR.** : Tournois U9 de l'Union Sportive de Reuilly au Stade d'honneur,
- ◆ **8 & 9 AVR.** : Championnat de l'Indre de doublette jeu provençal organisé par Reuilly Pétanque au Stade stabilisé,
- ◆ **8 AVR.** → **18 MAI** : Expositions de Martine RIGOLET (sculpture) et de Daniel COZETTE (pastel) à la Maison de Reuilly,
- ◆ **12 AVR.** : Sortie du Pass Seniors à l'espace Maurice Rollinat et son musée numérique à Vierzon,
- ◆ **15 AVR.** : Avant-première du documentaire d'Aurine CRÉMIEU sur Sarah BERNHARDT à la Micro-Folie de la Maison de Reuilly,
- ◆ **20 AVR.** : Boule Santé de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle JP BERLOT,
- ◆ **21 AVR.** : Rifles de l'Union Sportive de Reuilly à la Salle des fêtes,
- ◆ **27 AVR.** : Concours Loisir de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle JP BERLOT,
- ◆ **6 MAI.** : Goûter des aînés organisé par la Municipalité et le CCAS à la Salle des fêtes.

La médiathèque de Reuilly vous propose



Médiathèque de Reuilly - 30 rue de la République
mediatheque@reuilly.fr - 02 54 21 79 67
Mardi, mercredi, vendredi : de 10h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi, samedi : de 10h à 12h



MAISON DE REUILLY



Beaucoup d'actualités en ce mois d'avril à la Maison de Reuilly qui a commencé avec la **projection du Lac des cygnes par Rudolf NOUREEV la semaine dernière**. S'en suit : le début des **expositions de Daniel COZETTE et de Martine RIGOLET à partir du 8 avril** (une **rencontre avec les artistes** est déjà programmée **le vendredi 21 avril à 18h30**). Une **diffusion d'un documentaire d'Arte en avant-première** vient clore ce programme d'avril : **le samedi 15 avril à 15h00**.

Plus d'informations au 02 54 49 10 47.

COMMUNICATION & MARKETING DIGITAL ET FEUX D'ARTIFICE

OPEN

Lida CORMIER nous informe de la création de son entreprise en tant que **Consultante en Communication et Marketing digital**. Pour tout renseignement ou demande de devis, n'hésitez pas à la contacter directement à : info@lidacormier.fr et à visiter son site internet : <https://lidacormier.fr/>



Baptiste BRETON nous propose également d'annoncer la création de son entreprise d'artificier à Reuilly « **La constellation** » auprès des particuliers, associations et collectivités. Pour tout renseignement, écrivez à laconstellation36@gmail.com ou téléphonez au 06 81 66 50 52.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Chèr(es) Reuillois(es),

Des habitants nous ont alertés concernant la sécurité routière dans la commune. Nous avons déjà abordé auprès de la municipalité plusieurs points mais ils ne sont pas encore résolus comme la mise en place d'un passage piéton derrière l'arrêt de car à l'école primaire, la non-conformité du dos d'âne de la route de St Pierre de Jards, la sécurisation de la traversée de La Ferté et des entrées de ville ou encore le cheminement vers l'espace naturel sensible via la rue des ponts.

La sécurité de nos concitoyens et notamment des plus jeunes est l'affaire de tous et nous préoccupe particulièrement. Nous ne manquerons pas de soulever à nouveau ces différents sujets lors du prochain conseil municipal (courant avril).

Contact : avanconsensemblereuilly@gmail.com, [f](https://www.facebook.com/avanconsensemblereuilly) ou 07 81 09 70 86

Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain